

**DOUBLE PLAY DATA & VOIX!**



Le Très Haut Débit Fixe

jusqu'à 100 Mbps

**Internet illimité**

**Appels offerts**

à partir de

**12 000 F CFA /mois**

Infos & réservations: **112 / 70 43 30 00**



Offre soumise à conditions



[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)

**Hebdomadaire d'Informations #**  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

**N° 0362 du 22 au 28 Octobre 2019- Prix : 250 F CFA**

**POLITIQUE/ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2020 :**

# Jean-Pierre Fabre, P.3 un phénomène politique

Jean-Pierre Fabre, candidat investi de l'ANC pour la présidentielle de 2020.

LA SAGA DE LA MICROFINANCE AU TOGO :  
**COMMENT EMPÊCHER TOUT CONTRÔLE DU PROCESSUS PAR LA COOPEC SOLIDARITÉ?**



Le siège de la CIF ASSURANCE-VIE TOGO à Lomé.

**P.4&5**

CLIMAT DES AFFAIRES :

## Un travail de terrain



Sandra Ablamba Johnson, Coordinatrice de la Cellule Climat des Affaires **P.3**

RESPONSABILITÉ ET HUMANISME :

## Le mouvement Convergence Faure à la rescousse des élèves d'Adéticopé **P.2**



Photo de famille, donateurs et bénéficiaires

[EmploiTogo.com](http://EmploiTogo.com)

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations. [Journalemploi.com](http://Journalemploi.com) Tel 22 20 05 53

**Météo**

Mardi 22 Octobre 2019

**Matin:**

Orages

30°C

**Après-midi:**

Orages

25°C

### ESPERANCE DES BATISSEURS

Travaux immobiliers | Construction | Réhabilitation  
Aménagement de bâtiment | Carrelage | Plomberie  
Électricité | Transit-douane

**Distributeur exclusif des ascenseurs et produits OMEGA base d.o.o**

Carrefour 2 lions, à 500m de l'agence Togocel annexe bâtiment blanc-gris / Agoè Anomé

Contact : + 228 22 25 18 63 / 90 97 58 38

E-mail : [esperancedesbatisseurs@yahoo.fr](mailto:esperancedesbatisseurs@yahoo.fr)  
[antoine.dadjo@gmail.com](mailto:antoine.dadjo@gmail.com)



ESPERANCE DES BATISSEURS

[www.eb-togo.com](http://www.eb-togo.com)

**EDITO**

**Rechercher la vérité**

Dans notre monde aujourd'hui, il existe toute une floraison d'assertions dites abusivement "vérités".

Presque tout le monde a sa vérité et s'empêche ainsi de rechercher la vérité. Avoir comme objet la recherche de la vérité, c'est justement se mettre sur cette voie d'humilité et de prise de conscience que nous ne connaissons rien. Nous ne savons rien et devons donc avoir comme objet cette démarche constante de recherche de la vérité.

En être conscient, c'est déjà faire le pas utile. C'est être guidé par ce besoin tout en grandissant dans cette quête permanente de recherche de la vérité.

La vérité n'est pas figée. Elle n'est non plus statique. Elle se laisse chercher, se rechercher en dehors de tout dogme.

Le "Connais-toi toi-même" est d'une utilité urgente et importante. En effet, la vie est le plus difficile des examens. Beaucoup de gens échouent parce qu'ils essaient de copier les autres sans se rendre compte que tout le monde a à un questionnaire différent. Essayons donc de répondre à notre questionnaire et notre vie serait une réussite. La connaissance de soi conduit à l'épanouissement et au bonheur.

Donc dans sa démarche quotidienne de recherche de la vérité, l'humain devra cultiver cette humilité qui ouvre toutes les portes. Mais être aussi persévérant dans la recherche. Sur le Chantier.

Crédo TETTEH



Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse :  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Rédaction :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Crédo TETTEH  
Ali SAMBA  
**Infographie :** JPB  
**Crédit Photos:** KEKERA Razak  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution:** Dodo Abalo (90 97 52 56)

**RESPONSABILITÉ ET HUMANISME :**

**Le mouvement Convergence Faure à la rescousse des élèves d'Adéticopé**

Adéticopé, plus de deux semaines après la rentrée scolaire, certains élèves ont du mal à suivre les cours faute de fournitures scolaires. Saisi par le problème, le Mouvement Convergence FAURE est au chevet de ces derniers. En vue de leur assurer une bonne rentrée scolaire et de leur permettre de suivre les cours en toute quiétude, le mouvement a fait don de fournitures scolaires aux enfants démunis de l'Ecole Primaire d'Adéticopé le samedi 19 octobre dernier. A l'occasion, les élèves excellents ont été primés.

kits scolaires qui vise à contribuer à la scolarisation des enfants déshérités et à leur épanouissement s'est déroulée le week-end dernier à Adéticopé, en présence des enseignants et parents d'élèves.

Faut-il le rappeler, la Convergence Faure est un mouvement politique de soutien au Président de la République qui mène ses activités sur le terrain depuis 2011. Outre, les activités de mobilisation de formation et de sensibilisation des militants du parti UNIR, le mouvement mène aussi des actions sociales sur le terrain.

"Conscient que les questions d'éducation sont une affaire de

Cette action de distribution de



Photo de famille, donateurs et récipiendaires



Les premiers responsables de "Convergence Faure"

tous, le Mouvement Convergence Faure à travers cette activité de remise de kits scolaires vise à prôner l'excellence en milieu scolaire et au même moment vient en appui au mandat social du président de la République par la distribution aussi aux plus démunis qui n'ont pas jusque-là fini de faire face aux exigences de la rentrée scolaire", précise Blaise Kibalou Kindou.

Soulager les parents en difficulté et encourager l'excellence des élèves brillants, telle est la mission poursuivie par cette activité qui n'est que le prolongement des actions menées par le mouvement depuis son existence, ajoute Blaise.

Pour lui, mener des actions

dans le sens de soulager les populations, telle est la mission principale que se sont assignés les responsables du mouvement qui par de pareilles entendent apporter leur pierre à l'édifice du mandat social cher au président de la république.

Près d'une soixantaine d'élèves excellents et enfants démunis ont bénéficié d'un kit de fournitures scolaires composé de cahiers, stylos, crayons et crayons.

La Directrice de l'Ecole a remercié les donateurs au nom de ses élèves pour le choix porté sur son école. Il a profité de l'occasion pour énumérer certaines doléances à l'endroit de la délégation.

ELOM KPOGO

**Togoentrepotarchive.com**

Togo Entrepôt Archives est une société qui offre les services suivants :

Stockage des archives - Audit - Numérisation - Incinération des archives

Nous disposons d'une équipe pour réorganiser vos archives et des locaux pour externaliser vos archives

Notre ambition :

Donner la possibilité à nos clients de réaliser des économies mais surtout de préserver la mémoire de leur entreprise.

Nous disposons d'une équipe d'une équipe pour classer vos archives, les numériser et les incinérer.

Tél : 22 20 05 53

Cél : 91 06 88 07/

93 54 72 00

**TogoMac.com**

TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès [www.togomac.com](http://www.togomac.com)

**Revendeur des logiciels Sage**

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07 [www.sogesti.net](http://www.sogesti.net) ; [info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**TogoAnnonce.com**

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois- [www.togoannonce.com](http://www.togoannonce.com)

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL

N° 016/2019/OTR/CG

**Communiqué de l'Office Togolais des Recettes**

Portant abattement sur la valeur de toute les catégories de motos

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes informe le public qu'en vue de faciliter les formalités de dédouanement et d'immatriculation des motos en situation irrégulière, il est organisé une opération foraine du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2019.

Cette opération se déroulera sur toute l'étendue du territoire national, dans les Divisions des Opérations Douanières Régionales.

Au cours de cette opération, il sera accordé un abattement de quarante-cinq pour cent (45%) sur la valeur en douane de toutes les catégories de motos acquises avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019 suivant le tableau ci-après :

Catégories de motos	Anciens droits et taxes de douane avec TVM	Nouveaux droits et taxes de douane avec TVM
Moto P<ou = 50	49 055	30.338
Moto P50 - 80	75 052	44.636
Moto P80 - 250	105 650	68.215
Moto P250 - 500	116 049	73.934
Moto tricycle	203 442	133.250
Moto tricycle berne	229 439	147.548
Moto tricycle à volant	489 409	290.532

TVM : Taxe sur les véhicules à moteurs

Le Commissaire Général invite à cet effet les usagers concernés à saisir cette occasion afin de dédouaner et d'immatriculer leurs motos.

Pour toutes information utiles, appelez le numéro vert 8201.

Fait à Lomé, le 03 OCT 2019

Le Commissaire Général

**Philippe Kokou B. TCHODIE**

11, rue des impôts 02 B.P.: 20823 Lomé - TOGO  
Tél.: +228 22 53 14 00  
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

POLITIQUE/ELECTION PRESIDENTIELLE :

# Jean-Pierre Fabre, un phénomène politique

**Au terme d'un Congrès au Pas de charges, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) a renouvelé ses instances dirigeantes et a choisi son " candidat " pour la Présidentielle de 2020. Sans surprises, c'est le gourou " Jean-Pierre Fabre qui a été réélu Président de l'ANC et également désigné Candidat de ce parti en course pour le fauteuil présidentiel.**

Par Crédo TETTEH

Adeptes d'une chose et son contraire à la fois, le leader de l'ANC Jean-Pierre Fabre ne représente que son ombre. Ayant accumulé de graves erreurs politiques et d'errements politiques, l'actuel Maire de Golfe 4 ne souffrirait pas de contradiction bien qu'étant lui-même une somme exagérée de contradictions hilarantes, délirantes, nauséabondes et exécrables.

Prophète d'un radicalisme aveugle et inconséquent, Jean-Pierre Fabre passe ses derniers



Jean-Pierre Fabre, candidat investi de l'ANC pour la présidentielle de 2020.

moments politiques actuellement à fustiger une candidature, très probable, de Faure Gnassingbé. Contre vents et marrées, il veut lutter contre la candidature de Faure Gnassingbé pour la présidentielle de 2020. Comme s'il lui revient de " nommer " ou de " désigner " les candidats des partis politiques et autres indépendants

Suffisant mais très léger en politique, Jean-Pierre Fabre est aujourd'hui la risée de tous, tant il a toujours été inconséquent à tous points de vue. Médiocre dans ses actions politiques et bénéficiant d'une horde de militants peinés à ouvrir les yeux pour juger les actions de leurs leaders, Jean-Pierre Fabre en profite allègrement pour demeurer

présent sur la scène politique. Il continue ainsi de se tromper en pensant tromper ceux des militants qui lui restent et le conçoivent comme un dieu ou un demi dieu. Pour combien de temps encore, nous demandons-nous ?

Tikpi Atchadam, le leader du PNP, aujourd'hui à l'extérieur du pays, c'est certes la joie politique de Jean-Pierre Fabre et de son parti car le natif de Kparatao les avait mélangés, secoués et donnés de l'insomnie par sa brusque et tonitruante survenue sur la scène politique au moment où l'ANC et son CAP 2015 peinaient à se trouver un domaine de définition.

Au lieu de s'acharner contre une candidature de Faure Gnassingbé, Jean-Pierre Fabre ferait mieux de développer une stratégie politique véridique pouvant lui permettre de se maintenir encore, pour quelques mois, sur l'échiquier *politique*.

## Et de 3 pour Jean-Pierre Fabre

**Sans surprise, le congrès Sordinaire de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) a porté son choix sur son président national Jean-Pierre Fabre pour être son candidat à l'élection présidentielle de l'année prochaine. Il a indiqué qu'il accepte d'être le porte-étendard pour réaliser l'alternance et le vrai changement. Vœux pieux ?**

Par Ali SAMBA

Ce sera donc sa troisième tentative d'accéder à la magistrature suprême, après les deux tentatives infructueuses de 2010 et 2015 face à l'actuel Président de la République Faure Gnassingbé. L'année 2020 sera-t-elle la bonne pour Jean-Pierre Fabre? Pas si sûre...

L'on peut se demander qu'est devenu l'homme, Jean-Pierre Fabre, depuis tout ce temps pour que le peuple Togolais puisse lui accorder, à présent, sa confiance pour prendre la direction de ce pays? A l'analyse, rien. Mieux ou pire, les années qui défilaient ont démontré la descente aux enfers du leader de l'ANC. De son statut de chef de file de l'opposition depuis 2013 et son aura de meilleur challenger de Faure Gnassingbé en 2015, sa marge de manœuvre nationale s'est érodée comme une peau de

chagrin durant ces dernières années, accumulant erreur sur erreur, faux pas sur faux pas.

Il faut le dire, depuis le boycott de l'élection législative de décembre 2018, Jean-Pierre Fabre a perdu une tribune qui lui permettait de se faire entendre, de critiquer l'action du gouvernement et de faire passer les idéaux de son parti. De cette position, il avait l'oreille de tous les Togolais, même si tout le monde ne gobait pas ses propos. De sa position de chef de file de l'opposition, il avait l'oreille et la considération des grandes chancelleries et de la communauté internationale. Les avantages liés à ce statut lui permettaient un dialogue avec le chef de l'Etat. Les médias de tous bords s'intéressaient à ces faits et gestes. Aujourd'hui, tout ce capital a fondu comme du beurre au soleil. Même la couverture du congrès devant le désigner comme candidat n'a pas connu l'affluence habituelle.

Au niveau politique, la situation n'est pas meilleure. Les lendemains de la crise née des événements du 19 Août 2017. La solidarité apparente affichée au sein de la nébuleuse C14 a volé en éclats, surtout après le boycott de décembre 2018 et les divisions apparues lors des élections municipales

n'ont pas poli l'image du leader de l'ANC. L'appel de Kafui Adjamagbo à l'unité d'action, à l'ouverture du congrès de l'ANC, résonne encore dans les oreilles des sympathisants de l'opposition. L'attitude solitaire qu'affichent les militants du PNP, les alliés incontestables d'hier de l'ANC, n'est pas non plus une bonne nouvelle pour le candidat de l'ANC.

Et donc, c'est cet homme, délesté de tous ces atouts qui portera les espoirs de ses militants. Ce ne sera pas une simple affaire. De toute façon, cela a toujours été le cas, surtout si au parti au pouvoir, leur champion se décide de se mettre dans les starting-blocks. Et comme nous le savons tous, dans de pareilles situations, cela ne lui a pas réussi pour les deux premières fois. Peut-être, c'est le projet de société qu'il va proposer aux Togolais qui fera cette fois-ci la différence.

On peut l'espérer. Mais connaissant l'homme, on a du mal à le croire. 2020 ne fera donc pas l'exception puisque, en plus des handicaps soulignés un peu plus haut, il semble que le candidat Fabre n'ait pas appris de ses erreurs du passé et refuse de polir son langage qui n'a pas évolué dans le temps. Les premiers mots du candidat Fabre prouvent qu'il n'y a rien

de nouveau sous le soleil de l'ANC. " *Je mesure naturellement le poids de la responsabilité qui m'incombe de conduire le peuple togolais à la victoire, au moment où notre pays, ruiné et meurtri par plusieurs décennies d'improvisation, de gabegie et de violations massives des droits humains, attend impatiemment de connaître le changement libérateur et refondateur, le changement qui permet l'instauration de l'Etat de droit*", a-t-il dit. On dirait l'entendre à la veille des élections de 2010 et 2015.

Toutefois, il reconnaît qu'il doit changer de fusil d'épaule. " *Nous devons en outre, dans l'intérêt bien compris de notre cher pays le Togo, œuvrer résolument pour persuader, apaiser et rassurer, pour offrir aux uns et aux autres, les garanties nécessaires, pour créer et entretenir des conditions de sécurité pour tous. Je m'y engage solennellement, en ce qui me concerne, en restant convaincu que Dieu Tout-Puissant m'y aidera car, la paix et la vraie réconciliation nationale ainsi que le développement et le progrès social de notre cher pays le Togo, sont à ce prix* ", a-t-il dit. Le peuple togolais va constater de lui-même sur le terrain.

### Zozo

#### CLIMAT DES AFFAIRES : UN TRAVAIL DE TERRAIN



La Banque mondiale publiera le 24 octobre le rapport Doing Business, attendu avec fébrilité par tous les pays qui se sont engagés dans l'amélioration du climat des affaires. C'est le cas du Togo dont les résultats et les progrès sont soulignés dans le rapport de l'année dernière. Fera-t-il mieux cette fois-ci ?

Pour Sandra Ablamba Johnson, la ministre-conseillère à la présidence, en charge du climat des affaires, l'évaluation réalisée par la Banque mondiale est importante, mais pas essentielle.

"Ce qui nous préoccupe davantage, c'est l'effectivité des réformes, c'est la satisfaction du secteur privé. Pour nous, l'efficacité vient avant, et le classement après", a-t-elle déclaré vendredi au micro de Taxi FM.

Il est vrai qu'un rapport donne avant tout une tendance générale qui peut être sensiblement différente sur le terrain. D'où les précisions apportées par Mme Johnson.

Source : @republicoftogo.com

#### SOCIETE : Zébé tient bon



Le pont de Zébé (Aného) a subi des dégâts après les récentes intempéries, mais il tient bon en dépit de son vieil âge.

Précision apportée dimanche par l'Agence nationale de la protection civile (ANPC).

Le pont n'a pas cédé comme on a pu le lire sur certains sites.

L'ouvrage, bientôt remplacé par un nouveau pont, dessert les localités de Zébé, Glidji, et Anfoin notamment.

Source : @republicoftogo.com

#### DIPLOMATIE : PARTAGE DE VALEURS

Leo Vinovezky, le nouvel ambassadeur d'Israël au Togo (avec résidence à Abidjan) a reçu vendredi une délégation du Club des amis d'Israël au Togo. Cette association, présidée par Kossi Nouaty, assure la promotion d'Israël en matière de formation et d'éducation et partage les valeurs démocratiques et religieuses de ce pays.

Le diplomate a salué l'action de ce Club au Togo et en Côte d'Ivoire.

Source : @republicoftogo.com

# LA SAGA DE LA MICROFINANCE AU TOGO : COMMENT EMPÊCHER TOUT CONTRÔLE DU PROCESSUS PAR LA COOPEC SOLIDARITE ?

**F**idèle à nos convictions, nous poursuivons aujourd'hui, notre feuilleton, avec la façon rocambolesque dont monsieur FEDY et ses amis ont détourné la compagnie d'assurance des Coopecs à leur profit en écartant totalement du processus de mise en place de cette compagnie les COOPECS qui étaient pourtant les seules et vrais propriétaires de l'affaire.

L'exercice pour nous est justement de permettre au commun des mortels de mieux cerner le sujet " Fucec Togo/Coopec Solidarité " sans oublier qui fait quoi, comment, où et pourquoi dans ce dossier.

Par Crédo TETTEH

En effet, l'une des stratégies du Directeur de la FUCEC-Togo monsieur FEDY Kokoumey et ses acolytes qui ont pris d'assaut (il faut le rappeler) tous les postes de contrôle de MAFUCECTO et de CIF VIE alors qu'ils occupaient déjà les postes de président de Conseil d'Administration et Directeur Général de FUCEC Togo est de tout faire pour créer le maximum d'opacité autour du processus de mise en place de la compagnie d'assurance afin de commettre tous les actes de détournement et d'irrégularités possibles, pourrions-nous affirmer.

Une chose sur laquelle nous n'avons pas insisté assez depuis le début de nos publications est le fait que Monsieur DADANEMA Essossimanadada n'a en réalité pas du tout sa place dans ce processus. En effet, la loi de 2011 sur le Système Financier Décentralisé (SFD) prescrit que seules les Coopecs qui ont un agrément peuvent faire partie d'une faïtière. Cela veut dire concrètement que les 37 Coopecs de la FUCEC ne peuvent en être membre que si elles ont un agrément. Or, la Coopec Kara que dirige Monsieur DADANEMA n'a jamais eu d'agrément.

Il s'agit donc d'une sorte de Coopec clandestine. Or, c'est justement cette personne que monsieur FEDY a préféré avoir et imposer comme président du Conseil d'Administration de FUCEC, président du Conseil d'Administration de MAFUCECTO et président du Conseil d'Administration de CIF VIE Togo. En réalité, monsieur FEDY (le dictateur qui veut être chaque fois le seul maître à bord et imposer ce qu'il veut aux dirigeants des Coopecs et aux autres membres des institutions où il est présent) a choisi cet homme parce qu'il sait qu'il n'a aucun pouvoir et ne peut pas du tout lui résister puisque le sieur DADANEMA et sa Coopec sont dans une totale illégalité. Monsieur DADANEMA et sa Coopec n'existant que par la volonté de monsieur FEDY et la FUCEC, il ne peut faire autrement que de lécher les bottes de son mentor et lui répondre aux doigts et à l'œil.

Cette parenthèse sur laquelle nous reviendrons plus dans nos prochaines parutions étant, revenons à nos moutons.

Les dirigeants de la COOPEC Solidarité comme FANIDI et à sa suite APOUDJAK ayant senti que des irrégularités et détournements se commettaient dans le processus de mise en place de la compagnie d'assurance, ont demandé à ce que la Coopec Solidarité qui est le plus gros pourvoyeur de fonds parmi les Coopecs pour la création de cette compagnie puisse au moins être associée au processus et représenter l'œil des 37 Coopecs qui sont les propriétaires exclusives de l'affaire mais qu'on essaye d'écartier par tous moyens.

Pendant le temps qu'ils maintiennent la Coopec Solidarité, la seule à pouvoir ouvrir les yeux et à revendiquer ses droits d'actionnaire, en dehors du processus, FEDY Kokoumey, DADANEMA Essossimanadada, FIOKLOU Messan, sous le haut patronage de

monsieur FEDY Kokoumey, détournent le patrimoine des 37 Coopecs et se couchent sur leurs intérêts. Coopec Solidarité va demander à plusieurs reprises d'être aussi représentée au sein des organes dirigeants sans succès. A ses demandes, le DG de la FUCEC monsieur FEDY et ses acolytes opposent souvent des arguments fallacieux du genre, " la Coopec Solidarité veut tout bloquer ", " son président de Conseil d'Administration, APOUDJAK est trop intéressé ", etc. Or, contre ce dernier argument, il y a le fait que Monsieur APOUDJAK n'a pas été le premier à solliciter que la Coopec Solidarité soit associée au processus. Son prédécesseur, monsieur FANIDI aussi avait également demandé à plusieurs reprises à ce que la Coopec Solidarité soit membre du comité de pilotage du processus plutôt que d'aller chercher des personnes et institutions totalement étrangères au processus comme la CECA et CIF pour venir piloter la mise en place et la finalisation d'un projet que les 37 Coopecs membres de FUCEC avaient elles-mêmes initié.

Rappelons que la CIF est une société qui servait de prête-nom à Monsieur FEDY qui lui-même en était le représentant au sein dudit processus puisque FEDY Kokoumey est l'administrateur de la CIF qui est au Conseil d'Administration de CIF VIE Togo. Lorsque nous disons que Monsieur FEDY a introduit dans le processus des entités qui n'ont jamais participé à la mise en place et au financement de ce projet qui a été porté à bout de bras par les seules Coopecs membres de FUCEC, cela doit donc bien se comprendre. C'est d'ailleurs en tant que représentant de CIF au sein du Conseil d'Administration de CIF VIE Togo que monsieur FEDY s'est imposé comme Directeur Général de CIF VIE Togo. Malheureusement, lorsque CIF VIE a été exclue du processus par la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), FEDY qui, du reste, n'a jamais dirigé une compagnie d'assurance auparavant, a catégoriquement refusé de quitter le poste de Directeur Général pour qu'une autre personne et notamment un professionnel des assurances soit recruté pour venir diriger la nouvelle compagnie d'assurance. L'homme qui affirme à qui veut l'entendre qu'il n'a qu'un seul salaire pour ses trois postes de Directeur Général mais qui s'enrichit sur le dos de ces entreprises plus que s'il avait dix (10) salaires s'est opposé avec véhémence à cette proposition de bon sens faite par la Coopec Solidarité. Comment comprendre en effet qu'un homme qui ne représente aucun des actionnaires dans le Conseil d'Administration puisse s'imposer comme

Après la présentation du DG sur les prochaines étapes du dossier de CIF-Vie Togo, l'Administrateur APOUDJAK a suggéré au Conseil, que la Coopec Solidarité soit au cœur du pilotage de la société vu son poids. Il a également apporté son soutien aux démarches devant aboutir à l'obtention de l'agrément de la CIF-Vie Togo et aux différents travaux qui suivront.

L'Administrateur ODANOU a également pris la parole pour soutenir le processus et pour encourager les démarches entreprises.

Prenant à son tour la parole, le Président du CA a remercié ses collègues Administrateurs pour leur soutien. Il leur a également promis de prendre en compte leurs propositions, d'œuvrer pour une bonne coordination des activités et de mettre un accent particulier sur la communication auprès des Coopec et des membres autour des activités de CIF-Vie Togo.

## 6- DIVERS

Aucun point n'a fait l'objet de divers au cours de cette réunion.

Directeur Général et refuse catégoriquement de faire ce que demandent des actionnaires ? Voilà un des autres aspects de cet homme que nous découvrons au fil des jours.

Sur le plan du processus de mise en place de la Compagnie d'assurance, qui mieux que les concepteurs d'un projet doivent en être le pilote ?

Le 4 août 2016, lors d'une réunion tenue ensemble entre les représentants de la Coopec Solidarité et ceux de MAFUCECTO, les responsables de Coopec Solidarité n'ont pas manqué une nouvelle fois de protester contre le traitement qui leur est infligé par leur ostracisme des instances de pilotage du processus de mise en place de la Compagnie. A cette occasion, le Président du Conseil d'Administration de Coopec Solidarité qui était assez furieux a eu les propos suivants retracés dans le rapport de la réunion : " **Toutefois après les réponses du PCA de MAFUCECTO, M. APOUDJAK Wahab a relevé un certain mépris de l'instance faïtière vis-à-vis de la COOPEC SOLIDARITE. A titre d'exemple, il a fait mention de la manière dont MAFUCECTO est gérée dans une parfaite opacité et en dehors du regard de la Coopec Solidarité pourtant la plus grosse Coopec du réseau. Il en est de même de CIF-VIE-TOGO dont les démarches en vue de sa formalisation se fait sans la Coopec Solidarité qui pourtant dispose d'assez de moyens pour s'attribuer plus d'actions que ce qui lui est reparti.** "

Malgré tout cela et en dépit des promesses faites à répétition de remédier au problème, messieurs FEDY, DADANEMA, FIOKLOU

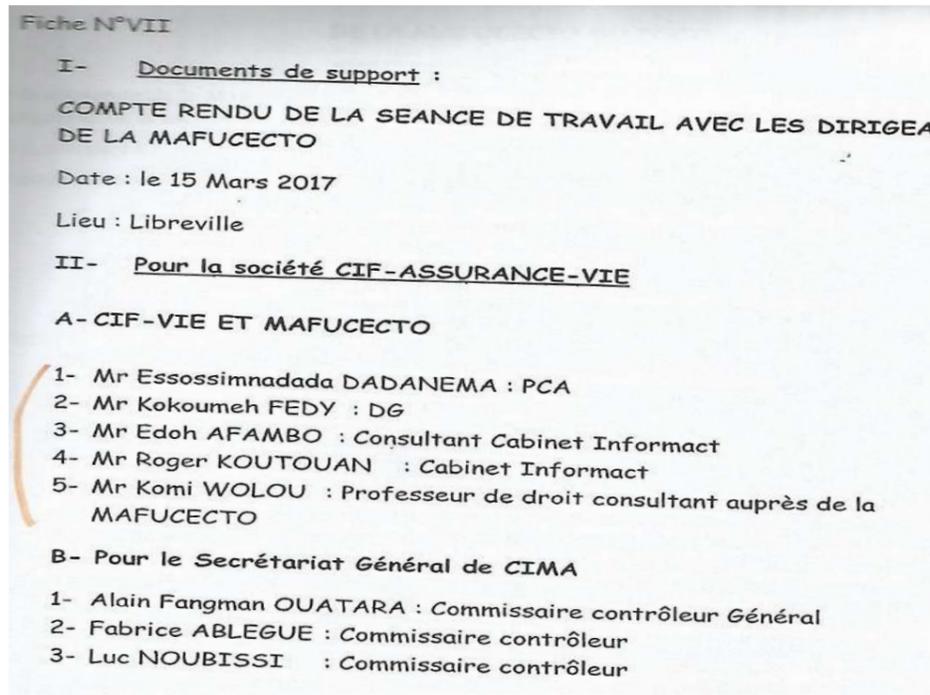
et autres qui ont peur que les dirigeants de Coopec Solidarité viennent découvrir les divers jeux auxquels ils se livrent sur leur dos et celui des 36 autres Coopecs continuent de refuser catégoriquement non seulement d'accepter un œil de Coopec Solidarité dans le processus mais aussi de rendre compte de comment ils pilotent le projet et de la manière dont ils utilisent l'argent des contribuables déposés entre les mains des Coopecs et mis entre leurs mains pour cette opération de mise en place de la compagnie d'assurance commune. Monsieur FEDY et sa cour feront la sourde oreille à ces revendications légitimes en utilisant chaque fois des arguments fallacieux et en usant de la loi du plus fort. Monsieur FEDY et sa clique n'ont-ils pas droit de vie et de mort sur les autres.

Face à la situation continue de fraudes et d'irrégularités effectives ou supposées qui se perpétue, la Coopec Solidarité qui a essayé de faire entendre sa voix au niveau de la CRCA sur ses divergences avec les dirigeants indéliçats va une nouvelle fois prendre le taureau par les cornes. Lors de la première réunion courant 2017 du Conseil d'Administration de CIF-VIE qui s'est tenue précisément le 9 janvier, le président du Conseil d'Administration de Coopec Solidarité va soulever à nouveau le problème de la représentation de Coopec Solidarité au sein des organes conduisant le processus de mise en place de la compagnie d'assurance. Le procès-verbal de ladite réunion dit exactement ceci à ce sujet : " **Après la présentation du DG sur les prochaines étapes du dossier CIF-VIE Togo, l'Administrateur APOUDJAK a suggéré au Conseil que la Coopec Solidarité soit au cœur du pilotage de la société vu son poids. Il a également apporté son soutien aux démarches devant aboutir à l'obtention de l'agrément de la CIF-VIE Togo et aux différents travaux qui suivront.** " (PV Réunion du 9 Janvier en fac similé)

Comme rappelé ci-haut, cette demande avait déjà été portée à la connaissance de la CRCA qui a décidé de bloquer le processus d'agrément en exigeant que la Coopec Solidarité et les autres dirigeants de FUCEC aplanissent leurs divergences au préalable. En effet, le processus d'agrément butait sur trois points précis :

- la nécessité d'exclure la société CIF des actionnaires puisque son introduction contrevient aux textes et aux principes éthiques ;
- le règlement des problèmes de prime d'assurance dans le dossier SOMABE Abotsi Koffi dont nous avons préalablement parlé ;
- le règlement des conflits récurrents entre la Coopec Solidarité et la FUCEC ;

Ne pouvant plus une nouvelle fois refuser



# LA SAGA DE LA MICROFINANCE AU TOGO : COMMENT EMPÊCHER TOUT CONTRÔLE DU PROCESSUS PAR LA COOPEC SOLIDARITE ?

Suite de la page 4

de mettre en place un comité de pilotage qui soit différent de lui et sa clique, mais ne voulant pas non plus intégrer la Coopec Solidarité dans ledit Comité, monsieur FEDY va aller chercher et mettre dans l'organe de contrôle et de pilotage des gens qui n'ont pour la plupart rien à voir avec ledit processus et d'autres qui, compte tenu de leur participation en amont, n'ont pas le droit d'être intégrés dans ledit Comité. Il va ainsi mettre en place un Comité composé de diverses personnes qui ne maîtrisent pas bien le processus et dont il peut se servir comme couverture pour donner du crédit à ses actions et cacher les énormes irrégularités dont le processus est émaillé. Le pire est que celui qui est l'actuaire chargé d'évaluer le portefeuille de MAFUCECTO avant son transfert à la CIF-VIE durant la fusion et son Cabinet d'actuaire faisaient aussi partie de ce fameux Comité de pilotage. Il en résulte donc que contrairement aux principes de ne pas danser et s'apprécier soi-même, de la nécessité d'éviter les conflits d'intérêts et à toute bonne pratique et éthique professionnelles, monsieur Edoh AFAMBO (consultant Cabinet InformAct puisque c'est de lui qu'il s'agit) s'installait dans le Comité de pilotage avec la casquette de créateur, de gestionnaire, de contrôleur et d'expert en évaluation de ce qu'il a mis en place lui-même. Son associé ou collaborateur KOUTOUAN Roger est également membre dudit Comité de pilotage. Le Comité en question est donc ainsi composé.

M. DADANEMA Essossimanadada

M. FEDY Kokoumey.

M. AFAMBO Edoh

M. KOUTOUAN Roger

M. WOLOU Komi

Au sein de ce Comité de pilotage, aucun membre de la Coopec Solidarité ni d'aucune des 36 autres Coopecs qui avec celle-ci sont les seules et vraies initiatrices du processus de création de la compagnie d'assurance. (Liste des membres du Comité de pilotage en Facsimilé)

Monsieur FEDY et sa clique s'entourent ainsi des gens qui soit, leur sont totalement soumis parce qu'ils travaillent pour les aider et sont rémunérés par leur soins pour des services rendus, soit ont commis les diverses malversations et irrégularités avec eux et ont ensemble avec eux intérêts liés et donc des choses à cacher. En tous les cas, aucun de ceux qui ont injecté l'argent dès le début dans cette affaire, les vrais propriétaires et actionnaires, ne se trouvent dans ce Comité.

## La Coopec Solidarité continue de se plaindre de cette situation

Monsieur FEDY Kokoumey et sa clique n'ont pas de moyens de convaincre les membres de la CRCA qui a suspendu la procédure d'agrément que les divergences avec la Coopec Solidarité ont été aplanies et les conflits réglés.

Mais à ce propos, Monsieur FEDY a plus d'un tour dans son sac et il va le démontrer une nouvelle fois.

La Coopec Solidarité contestait depuis longtemps certains actes de la FUCEC dont le montant de ses cotisations, le caractère budgétaire de la FUCEC et d'autres problèmes du genre. Monsieur FEDY et ses hommes de mains avaient accepté une rencontre au cours de laquelle seront discutés ces problèmes ensemble avec les difficultés relatives à la mise en place de CIF-VIE Togo. C'était le 24 novembre 2016. Bien qu'aucune solution n'ait été trouvée à ces derniers problèmes lors de ladite assise, ils vont se servir de façon totalement malhonnête de ces discussions et la bran-

dir comme une résolution des problèmes que la CRCA leur demande d'aller régler avant d'avoir l'agrément.

Le scénario se passe de commentaire. Le 24 novembre 2016, le DG de la FUCEC Togo monsieur FEDY et ses hommes acceptent enfin les propositions faites par la Coopec Solidarité depuis des mois de discuter pour trouver des solutions aux problèmes qui minent les relations entre les deux institutions depuis des années. Les parties se réunissent donc pour discuter et trouver des solutions aux diverses difficultés qui émaillent leurs relations et notamment les conflits générés par le processus de mise en place de la compagnie d'assurance. Les seuls points sur lesquels quelques avancées ont pu être obtenues sont ceux relatifs aux cotisations que la Coopec Solidarité doit verser à la FUCEC Togo qui, depuis des années, lui taillait la peau des fesses et n'entendait pas abdiquer ses privilèges indus sur le dos de cette dernière. Aucune véritable solution n'a pu être trouvée relativement aux problèmes qui minent les relations entre les deux parties concernant la mise en place de la compagnie d'assurance et qui sont relatifs au refus de rendre compte de même qu'au refus de voir la Coopec Solidarité faire partie du Comité de pilotage ou avoir un œil sur la manière dont le processus est conduit. La mésintelligence sur ce point est donc demeurée entière. Normalement et conformément aux décisions des diverses sessions de la CRCA, l'agrément ne pouvait pas être accordé à CIF-VIE Togo parce qu'un point sur les trois qui ont occasionné le blocage (persistance des conflits entre les actionnaires FUCEC et Coopec Solidarité) subsistait entièrement.

Monsieur FEDY Kokoumey décide alors de prendre certains des documents issus de la réunion du 24 novembre 2016 et surtout les photos et les vidéos de cette rencontre, à la fin de laquelle les parties se congratulaient dans la joie à cause des solutions trouvées sur les points de cotisation, pour aller les présenter aux membres de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) comme étant la preuve tangible et irréfutable de ce que les deux parties ont discuté et trouvé ensemble une solution à leur conflit. Selon lui, parmi ces solutions, il y a la prétendue mise en place consensuelle d'un comité de pilotage. Il s'agit justement de ce fameux comité de pilotage cité plus haut, que monsieur FEDY a décidé et mis en place tout seul avec ses acolytes en exclusion de Coopec Solidarité. Monsieur FEDY a ainsi réussi à faire avaler une couleuvre à la CRCA en faisant admettre le Comité de pilotage unilatéralement mis en place comme un organe consensuel décidé et créé ensemble par la FUCEC Togo et la Coopec Solidarité. Une telle pratique s'appelle en droit faux et usage de faux.

En l'absence des membres de Coopec Solidarité à la rencontre où ce mensonge a été servi, la CRCA a cru à ce beau mensonge et va accepter à partir de là d'accorder l'agrément à la CIF-VIE Togo.

Voilà comment monsieur FEDY a réussi à empêcher que le problème d'opacité du processus de mise en place de la compagnie d'assurance des Coopecs membres de la FUCEC Togo puisse être réglé et qu'il soit mis en place un Comité incluant la Coopec Solidarité.

Le DG de la FUCEC Togo monsieur FEDY avait ainsi réussi, en se jouant une nouvelle fois de tout le monde, à faire sa volonté. A partir de là, la Coopec Solidarité qui n'a plus que la voie judiciaire comme recours, a décidé de s'adresser à la justice togolaise pour avoir un droit à une reddition de compte sur la gestion qui a été faite d'un processus dont elle a été

M. AMOUZOU Kalédji a pris à son tour la parole et a abordé dans le même sens que le Président du PCA de la MAFUCECTO.

Reprenant de nouveau la parole, M. APOUDJAK Wahab s'est versé dans une série de questions adressées au PCA de la MAFUCECTO. Ces questions ont suite à son exposé et se présentent comme suit :

1. Le code CIMA dans sa forme actuelle et les textes réglementaires du secteur de la microfinance interdisent-ils l'existence des sociétés d'assurance mutualistes ?
2. Qu'est-ce qui a expliqué cette précipitation, voir ce revirement spectaculaire et ayant comme corolaire sa prochaine liquidation ?
3. Qui procède exactement à la répartition du fonds d'établissement ?
4. Qui finance la FUCEC-TOGO dans la mobilisation des capitaux pour le fonds d'établissement ?
5. Qui finance la mise en place de CIF-VIE-TOGO (coût des missions, démarches administratives et divers) ? Et notre patrimoine immobilier qu'en faites-vous avec ? Autrement dit, appartient-elle à nous tous ? à la FUCEC-TOGO ? A MAFUCECTO ? ou à qui exactement ?

Le Président DADANEMA dans sa réponse aux séries de questions posées par le Président APOUDJAK a souhaité qu'il lui soit permis de demander aux services techniques de la mutuelle de lui fournir les informations par écrit. Cette documentation lui permettra d'être très exact sur les réponses. Néanmoins il a expliqué que des informations auraient pu être apportées par le Directeur de la COOPEC SOLIDARITE sur tous les éléments. La discussion entre l'ancien Président du Conseil d'Administration et le nouveau s'est pas déroulée comme il le fallait pour le partage d'informations.

Malgré tout après les réponses du PCA de la MAFUCECTO, M. APOUDJAK Wahab a relevé un certain mépris de l'instance faïtière vis-à-vis de la COOPEC SOLIDARITE. A titre d'exemple, il a fait mention de la manière dont MAFUCECTO est gérée dans une parfaite opacité et en dehors du regard de la Coopec Solidarité pourtant la plus grosse Coopec du réseau. Il est de même de CIF-VIE-TOGO dont les démarches en vue de sa

formalisation se fait sans la Coopec Solidarité qui pourtant dispose d'assez de moyen pour s'attribuer plus d'actions que ce qui lui est reparti.

Prenant à son tour la parole, M. TOGBONOU Aku Aristide a renchéri les différents propos de M. APOUDJAK Wahab. Ce dernier avant de se prononcer sur tout ce qui est dit de MAFUCECTO et de la création de CIF-VIE-TOGO a posé la question suivante au PCA DADANEMA Essossimanadada : « Solidarité est liée à MAFUCECTO par une convention d'affiliation ; qu'en est-il de CIF-VIE-TOGO ? ».

Prenant à son tour la parole, le Directeur de la COOPEC SOLIDARITE a fait remarquer que la COOPEC SOLIDARITE est un maillon non négligeable du réseau FUCEC-TOGO. De ce fait, elle est appelée à jouer un rôle de premier plan tant au sein de MAFUCECTO qu'au sein de CIF-VIE-TOGO en création. Fort de ce constat, il estime que Solidarité doit faire partie de CIF-VIE.

totalément et absolument exclue en même temps que les 36 autres Coopecs propriétaires du projet à la base.

Vous avez été informés dès le départ de la manière très étonnante dont la justice togolaise a réglé le problème en tournant le dos aux dispositions sur le droit à la reddition de compte du mandant tel que voulu par le code civil et au droit à une expertise de gestion comme le prévoit le traité ou l'Acte Uniforme de l'OHADA en faveur des associés ou actionnaires représentant 10% du capital.

L'affaire est actuellement en appel où monsieur FEDY et sa clique se battent à travers le sieur LEGBA MONY Gabriel Koffi qui a décidé de changer d'avocat pour la Coopec Solidarité, en vue de mettre fin à ladite procédure. Nos sources nous ont cependant informé qu'un certain nombre de membres de Coopec Solidarité qui ont initié dernièrement une pétition pour revendiquer leurs droits ont également décidé de tout faire pour que cette procédure aille au bout. Ils auraient déjà pris toutes les dispositions idoines en ce sens.

Somme toute, voilà comment le sieur FEDY et sa clique ont réussi à détourner complètement à leur profit un projet initié par les

37 Coopecs de la FUCEC et dont celles-ci ont été exclues de la gestion, du contrôle en plus d'être privées de la reddition de comptes à ce jour.

Le film ne semble cependant pas terminé. Même si LEGBA MONY Koffi Gabriel, le bras droit de monsieur FEDY au niveau de la Coopec Solidarité, continue de jouer en sous-marin pour mettre tout en place en vue de sauver les fauteurs de la poursuite, il est de plus en plus certain que les responsables et tous autres complices de ce qui apparaît de plus en plus comme une des plus grosses magouilles dans le monde de la microfinance vont devoir répondre de leurs actes UN JOUR.

Par respect pour nos lecteurs, nous informons tout le monde que nous allons volontairement observer une trêve à partir d'aujourd'hui sur le dossier FUCEC pour parler globalement des micro-finances et de leurs développements, forces et faiblesses dans notre pays.

En effet, non seulement nous voulons réserver certaines analyses pour plus tard mais en plus des événements importants s'annoncent dans le cadre de la FUCEC pour les jours à venir. Nous nous réservons d'intervenir par divers éléments à ce propos.

## Zozo

16ÈME FIL : DES INITIATIVES PRISES PAR LE CETEF POUR FACILITER LE TRANSPORT DES EXPOSANTS



La 16ème Foire Internationale de Lomé (FIL) se tiendra du 22 novembre au 09 décembre 2019. En vue de la réussite de ce rendez-vous commercial, les responsables du Centre d'Expositions et Foire de Lomé (CETEF) ont entrepris depuis quelques mois des démarches pour faciliter la participation des exposants à cette nouvelle édition.

Ainsi, le CETEF est entré en partenariat avec des compagnies aériennes afin de faciliter le voyage des exposants qui viendront de l'extérieur du Togo. Et les compagnies recommandées à cet effet sont : Air France, Brussels Airlines, Ethiopian Airlines, Royal Air Maroc, Asky Airline et Air Burkina.

Toutefois, les exposants des pays limitrophes comme le Ghana, le Bénin et le Burkina-Faso pourraient acheminer leurs marchandises par voie terrestre. Les formalités frontalières seront assurées par l'administration de la foire. Les exposants qui envisagent acheminer leurs marchandises par voie maritime n'ont pas de souci à se faire. Et pour cause, le CETEF est en accord avec le Port Autonome de Lomé (PAL) pour faciliter les procédures et opérations douanières au port.

Pour assurer le transport urbain des exposants, le CETEF sera appuyé par la Société de Transport de Lomé (SOTRAL).

A un mois de l'ouverture de la foire, toutes les dispositions sont en train d'être prises pour que la 16ème édition de la FIL soit une réussite.

Source : @gapola.net

## DIPLOMATIE : LE CAUCASE S'AFRICANISE

Après la France, la Chine, le Japon et l'Inde,



c'est au tour de la Russie d'organiser son sommet africain. Il aura lieu mercredi et jeudi à Sochi, une jolie station balnéaire de la mer Noire (1.360 km de Moscou).

L'objectif est double : renforcer les liens politiques avec les pays du continent et y faire si possible des affaires. Une trentaine de chefs d'Etat africains ont confirmé leur présence, dont le président togolais Faure Gnassingbé, selon les informations communiquées par le protocole au Kremlin. Si l'espace eurasiatique, ainsi que celui du Proche-Orient, représentent indéniablement un intérêt de premier plan pour la Russie, il n'en reste pas moins que l'Afrique et l'Amérique latine font partie également des grands projets de Moscou à l'international.

Source : @republicoftogo.com

## POLITIQUE/ELECTIONS AU TOGO :

## Les Togolais de l'étranger pris en compte

C'était l'une des revendications de l'opposition au fort moment de la crise politique en 2017-2018. Elle a été recommandée par la CEDEAO dans les conclusions de la feuille de route après le dialogue. En conseil des ministres, le gouvernement vient d'entériner le vote des Togolais de l'étranger après la mise en place du Haut Conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE).

Par Ali SAMBA

C'est un projet de loi qui modifie la loi n° 2012-002 du 29 mai 2012 portant code électoral, modifiée par la loi n° 2013-004 du 19 février 2013 et la loi n° 2013-008 du 22 mars 2013 qui va permettre aux Togolais de l'extérieur de participer au vote en ce qui concerne les élections nationales. " Le présent projet de loi modifie et complète donc des dispositions des titres I et IV du code électoral, en précisant les conditions dans lesquelles les Togolais de l'extérieur peuvent prendre part à des consultations électorales nationales " annonce-t-on.

Selon le gouvernement, il y a lieu de souligner que certaines dispositions du code électoral en vigueur traitent déjà du vote des Togolais de l'extérieur mais ces dispositions ne



Selom Komi Klassou, Chef du Gouvernement

sont pas adaptées et suffisantes.

Ainsi, les modifications apportées par le présent projet de loi portent, entre autres sur : la création des Commissions Electorales d'Ambassade Indépendantes (CEAI) dans les ambassades comme démembrements de la CENI à l'extérieur ; le type d'élections auxquelles les Togolais de l'extérieur peuvent prendre part ; le nombre d'électeurs potentiels minimum pour l'ouverture d'une Commission Electorale d'Ambassade Indépendante (CEAI). Ce nombre est déterminé à partir du nombre des Togolais détenteurs de la carte consulaire en cours de validité depuis au moins six (06) mois à la date de la révision des listes élec-

torales, délivrée par les ambassades togolaises couvertes par les CEAI précise le projet de loi.

Les modifications du code électoral portent aussi sur la particularité de la composition des démembrements de la CENI (Commission Electorale Ambassade Indépendante (CEAI), Commissions des Listes et Cartes (CLC), Bureaux de vote BV) à l'extérieur ; les pièces à fournir pour se faire inscrire sur la liste électorale dans sa Commission Electorale Ambassade Indépendante et se faire délivrer une carte d'électeur ; les conditions d'intervention sur les médias d'Etat tout en résidant à l'étranger ; l'organisation des réunions électorales lors de la campagne ; la

condition de résidence dans le pays de vote pour pouvoir siéger pour le compte d'un parti politique dans un démembrement de la CENI à l'extérieur.

Comme on peut le constater, le gouvernement vient une fois de plus de répondre à l'une des exigences de la feuille de route de la CEDEAO et satisfaire ainsi les Togolais vivant à l'extérieur du pays qui veulent exercer leur droit de vote et participer ainsi au choix des dirigeants. C'est de bonne guère. Les militants du Parti National Panafricain (PNP) qui en ont fait une question de vie ou de mort sont désormais satisfaits sur ce plan.

Comme on peut le constater, avec cette réforme du code électoral, le gouvernement togolais, sous la houlette de Faure Gnassingbé "vide" la feuille de route des recommandations de la CEDEAO en la mettant en œuvre : l'élection législative du 20 Décembre 2018, la réforme de la Constitution avec la limitation de mandat à 2 et le mode de scrutin à 2 tours, l'élection locale pour élire les nouveaux maires. Peut être que la mise en œuvre ne va pas à la vitesse voulue par l'opposition mais les réformes se font quand même. N'en déplaise à ceux qui ne veulent pas voir que le pays progresse. Et c'est tant pis pour eux.

## ECONOMIE/MINES :

## 8,5 millions de tonnes de manganèse à exploiter pendant 11 ans

Le permis d'exploitation à grande échelle du gisement de manganèse de Nayéga dans la préfecture de Kpendjal Ouest a été attribué à la Société générale des mines (SGM), filiale de la britannique Keras Resources.

Le gouvernement informe qu'à la suite des résultats concluants des recherches de gisements du manganèse à Nayéga dans la région des savanes, la Société générale des mines (SGM) a introduit une demande de permis d'exploitation à grande échelle de ce minerai. Les réserves de manganèse découvertes sont évaluées à près de 8 500 000 tonnes et la durée de vie de la mine sur les réserves prouvées actuelles est de onze (11) ans.

Un décret pris en conseil des ministres autorise donc la SGM à exploiter ce minerai. A en croire le gouvernement, l'exploitation de ce minerai contribuera à l'atteinte des objectifs de l'axe 3



Marc Ably Bidamon, ministre des Mines et de l'Energie

du PND avec la réalisation des projets de développement communautaire et la création des emplois directs et indirects qui auront indubitablement une incidence positive sur le plan social et sur l'économie de la zone d'exploitation de ce minerai. Elle participera également à la réalisation des objectifs de l'axe 2 du Plan national de développement (PND) qui vise à développer des pôles de transformation agricole manufacturiers et d'industries

extractives.

Dans la foulée, le Togo consent à la ratification des statuts du centre africain de développement minier (CADM), adoptés le 31 janvier 2016 à Addis-Abeba en Ethiopie dont le but est de coordonner et de superviser la mise en œuvre de la Vision minière africaine (VMA) et de son plan d'actions.

Ce Centre a pour objectif de contribuer au développement d'une industrie minière africaine

diversifiée et compétitive, nécessaire à la croissance économique soutenue et à la promotion de la bonne gouvernance dans le développement des ressources minières au profit des communautés locales en Afrique. Il a également pour mission d'œuvrer à l'harmonisation des législations des Etats membres afin d'éviter que les investisseurs ne préfèrent un pays à un autre en raison des disparités liées aux textes qui leur sont applicables.

" La ratification de ces statuts permettra à notre pays de bénéficier de l'assistance du Centre dans la mise en œuvre des réformes minières. Elle contribuera, en outre, à soutenir les efforts du gouvernement dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'axe 2 du Plan national de développement (PND) relatif au développement des pôles de transformation agricole manufacturiers et d'industries extractives ", assure-t-on au gouvernement.



# CHOISISSEZ VOTRE FORFAIT **DOUBLE PLAY** **DATA & VOIX!**

**bénéficiez aussi des appels gratuits  
au Togo et vers l'International**

## DOUBLE PLAY MAXI

Vitesse de connexion  
jusqu'à 12 Mbps

**12 000**

F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

## DOUBLE PLAY PLUS

Vitesse de connexion  
jusqu'à 20 Mbps

**20 000**

F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

## DOUBLE PLAY BRONZE

Vitesse de connexion  
jusqu'à 25 Mbps

**25 000**

F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

## DOUBLE PLAY RAPID BOX

Vitesse de connexion  
jusqu'à 20 Mbps

**15 000**

F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

## DOUBLE PLAY ARGENT

Vitesse de connexion  
jusqu'à 50 Mbps

**30 000**

F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

## DOUBLE PLAY OR

Vitesse de connexion  
jusqu'à 100 Mbps

**49 000**

F CFA/MOIS

+ Appels téléphoniques offerts

**avec tous les avantages suivants :**

- ☑ accès Internet illimité
- ☑ appels illimités du fixe vers le fixe
- ☑ jusqu'à 120 minutes d'appels offertes vers le mobile Togocel
- ☑ jusqu'à 120 minutes d'appels offertes vers l'international (France, USA & Canada)...bientôt.



Le Très Haut Débit Fixe

**jusqu'à 100 Mbps**

Infos & réservations:  
**112 / 70 43 30 00**

Adopter les OFFRES DOUBLE PLAY du Groupe Togocom, c'est participer au développement du Togo

Offres soumises à conditions

119/22 22 01 19

TOGO TELECOM

www.togotelecom.tg

## Zozo

### SPORT : RETOUR DES CHAMPIONS



L'équipe locale des Eperviers est rentrée dimanche à Lomé auréolée de sa qualification à la CHAN 2020. Même battu en match retour par le Nigeria hier, ils obtiennent leur ticket pour la compétition.

Les joueurs ont été accueillis à l'aéroport par le ministre des Sports Katari Foli-Bazi.

Jean-Paul Dossè Abala, le sélectionneur national adjoint s'est réjoui de la victoire rappelant au passage que c'était la première fois que le Togo allait participer à une phase finale du championnat d'Afrique des Nations.

Source : @republicoftogo.com

### SOCIÉTÉ : LES 'DÉLESTAGES' VONT SE MULTIPLIER

La surcharge des poids lourds est la cause de nombreux accidents mortels et contribue à la dégradation du réseau routier. Les contrevenants s'exposent à des amendes, mais pas de quoi les dissuader.

La division de la sécurité routière (DSR) a peut-être trouvé le moyen de mettre fin aux abus.

Appelé 'délestage', le dispositif consiste à contraindre les chauffeurs contrôlés à se séparer des marchandises qui excèdent le poids légal. A eux de trouver une autre solution pour l'acheminement.

Une mesure radicale, mais efficace.

Source : @republicoftogo.com

### ECONOMIE : 'L'ÉCONOMIE TOGOLAISE EST EN PLEINE RESTRUCTURATION'



Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BVRM), Edoh Kossi Amenounve, a accordé un entretien au site 'L'Afrique Aujourd'hui'.

L'occasion pour le Togolais de vanter les performances de la Bourse régionale et d'expliquer comment elle participe au développement du secteur privé en Afrique de l'ouest. Il évoque aussi la situation dans son pays d'origine.

'L'économie togolaise est en pleine restructuration, plusieurs indicateurs le montrent. C'est une économie qui affiche un taux de croissance assez intéressant, une économie de plus en plus portée par des efforts extrêmement importants pour l'amélioration du climat des affaires, une économie de plus en plus ouverte sur la sous-région et sur l'international (...). Notre souhait, c'est que ces performances soient créatrices de richesse ; une richesse qui rejaille sur l'ensemble de la population qui permettra de réduire la pauvreté d'améliorer la vie quotidienne de la population'.

Source : @republicoftogo.com

### DÉVELOPPEMENT : 35 MILLIONS DE DOLLARS À GÉRER

Le Togo a reçu début 2019 un don de 35 millions de dollars du Millennium Challenge Corporation (MCC). Le pays a atteint le programme de seuil, une étape intermédiaire vers l'application de l'ensemble des critères exigés par l'organisme public américain. A la clé l'appui pourrait atteindre 300 millions de dollars.

Pour effectivement toucher les 35 millions, le Togo doit mettre en place un organisme chargé de sa mise en œuvre afin d'assurer l'efficacité de l'aide, sa traçabilité et sa transparence. Un décret adopté vendredi en conseil des ministres officialise sa création.

Le Millennium Challenge Corporation est un dispositif conçu par le Congrès américain pour réduire la pauvreté à travers la croissance économique durable dans les pays en voie de développement.

Source : @republicoftogo.com

22 Nov.  
9 Déc.  
2019

16<sup>ème</sup>  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**

Foire de toutes les opportunités

+1000  
**EXPOSANTS**  
300 000  
**VISITEURS**



**#tgfil16**

**THÈME : LE E-COMMERCE POUR  
UNE FORTE EXPANSION DES ÉCHANGES**



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOMÉ  
BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 44 62 83 / 90 31 76 37



[www.cetef.tg](http://www.cetef.tg)